

GUEUDRY RIVES EN SEINE

« UPPINGHAM » À RIVES EN SEINE

Construction d'une résidence de
18 logements collectifs, 6 boxes et places de
stationnement extérieures



NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

Architecte - ARTEFACT - 67, Avenue Gustave FLAUBERT - BP 4102 - 76020 ROUEN Cedex 3
Tel : 02.35.07.08.92

Economiste - ECONOMIE 80 - ZAC de la Bretèque - 280 Rue Louis Blériot 76230 BOIS GUILLAUME
Tel : 02.35.60.12.12

NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION	5
1.1. PREAMBULE	6
1.2. PRESENTATION DU PROGRAMME	6
2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DU BATIMENT	7
2.1. INFRASTRUCTURE	7
2.1.1. Terrassement	7
2.1.2. Fondations	7
2.1.3. Infrastructures	7
2.2. MURS ET OSSATURE	7
2.2.1. Murs	7
2.2.2. Planchers	7
2.2.3. Balcons/terrasses	7
2.2.4. Ouvrages divers en béton armé	7
2.2.5. Assainissement	8
2.3. ETANCHEITE	8
2.3.1. Etanchéité toits et terrasses	8
2.4. FACADES	8
2.5. MENUISERIES EXTERIEURES & METALLERIE	8
2.5.1. Menuiseries extérieures	8
2.5.2. Porte	9
2.5.3. Métallerie	9
3. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	10
3.1. SOLS ET PLINTHES	10
3.1.1. Revêtements de sols des appartements	10
3.1.2. Plinthes et divers	10
3.1.3. Faïence	10
3.2. MENUISERIES INTERIEURES, CLOISONS, DOUBLAGE	10
3.2.1. Blocs portes	10
3.2.2. Portes, trappes et divers	10
3.2.3. Cloisons doublages	10
3.3. PEINTURE	11
3.3.1. Peintures intérieures	11
3.3.1.1. Plafonds horizontaux	11
3.3.1.2. Murs des pièces humides et sèches	11
3.3.1.3. Menuiseries en bois et portes	11
3.3.1.4. Parties métalliques	11
3.4. EQUIPEMENTS INTERIEURS	11

3.4.1.	Equipements sanitaires et plomberie.....	11
3.4.1.1.	Eau froide	11
3.4.1.2.	Eau chaude	11
3.4.1.3.	Vidanges des appareils	11
3.4.1.4.	Attentes diverses	12
3.4.1.5.	Production d'eau chaude.....	12
3.4.2.	Appareils sanitaires	12
3.4.2.1.	WC PMR suspendu	12
3.4.2.2.	Meuble vasque	12
3.4.2.3.	Baignoires.....	12
3.4.2.4.	Douche	12
3.4.3.	Electricité.....	13
3.4.3.1.	Généralités.....	13
3.4.3.2.	Répartition des points lumineux et des prises de courant.....	13
3.4.4.	Equipement de télécommunication.....	14
3.4.5.	Chauffage.....	14
3.4.6.	Ventilation mécanique contrôlée simple flux HYGROREGLABLE de type B.....	14
3.4.7.	Cuisine	14
	ANNEXES PRIVATIVES.....	15
3.5.	GARAGES INTERIEURS/CAVES.....	15
3.5.1.	Porte d'accès à la zone garage.....	15
3.5.2.	Porte de garage individuelle.....	15
3.5.3.	Caves	15
3.6.	BOXES EXTERIEURS	15
3.6.1.	Structure	15
3.6.2.	Charpente - Couverture - Bardage.....	15
3.6.3.	Porte.....	15
3.6.4.	Electricité.....	15
3.7.	PARKINGS EXTERIEURS	16
3.7.1.	Sols.....	16
4.	PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.....	17
4.1.	HALL D'ENTREE.....	17
4.1.1.	Sols.....	17
4.1.2.	Parois.....	17
4.1.3.	Plafonds	17
4.1.4.	Aménagements divers.....	17
4.1.5.	Equipement électrique.....	17
4.1.6.	Porte d'accès	17
4.1.7.	Contrôle d'accès.....	17
4.2.	CIRCULATION DU RDC	18
4.2.1.	Sols.....	18
4.2.2.	Parois.....	18
4.2.3.	Plafonds	18
4.2.4.	Porte d'accès	18
4.2.5.	Tableau d'affichage	18
4.2.6.	Equipement électrique.....	18
4.3.	CIRCULATIONS D'ETAGE	18
4.3.1.	Sols.....	18

4.3.2.	Parois.....	18
4.3.3.	Plafonds.....	18
4.3.4.	Porte d'accès.....	19
4.3.5.	Equipement électrique.....	19
4.4.	CAGES D'ESCALIERS.....	19
4.4.1.	Sols.....	19
4.4.2.	Parois.....	19
4.4.3.	Plafonds.....	19
4.4.4.	Porte d'accès.....	19
4.4.5.	Equipement électrique.....	19
4.5.	LOCAUX COMMUNS.....	20
4.5.1.	Local Encombrants.....	20
4.5.2.	Local entretien.....	20
5.	EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE.....	21
5.1.	A SENSEURS.....	21
5.2.	TELECOMMUNICATIONS.....	21
5.3.	ALIMENTATION EN EAU.....	21
5.4.	ALIMENTATION EN ELECTRICITE.....	21
6.	PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS.....	22
6.1.	VOIRIES ET PARKINGS.....	22
6.1.1.	Voie d'accès.....	22
6.1.2.	Chemins d'accès aux entrées.....	22
6.1.3.	Place de Parking.....	22
6.2.	ESPACES VERTS.....	22
6.2.1.	Arbres et arbustes.....	22
6.2.2.	Engazonnement.....	22
6.3.	CLOTURES.....	22
6.4.	ECLAIRAGE EXTERIEUR.....	22
6.5.	RESEAUX DIVERS.....	23
6.5.1.	Eau.....	23
6.5.2.	Electricité.....	23
6.5.3.	Eaux usées et vannes.....	23
6.5.4.	Télécommunications.....	23
6.5.5.	Gestion des Eaux Pluviales.....	23
6.5.6.	Aire de colonnes enterrées.....	23

1. PRESENTATION

Notice descriptive prévue par l'article R-261-13 du C.C.H. et publiée en annexe à l'arrêté du 10 mai 1968. (JO - 29 juin 1968).

La présente notice descriptive sommaire est établie pour le projet de résidence « Le Marais » située Rue John F. Kennedy à CAUDEBEC-EN-CAUX (76490)

Elle concerne une opération résidentielle composée :

- de 18 logements collectifs
- de 20 garages couverts
- de 16 caves
- d'un local ménage, d'un local pour encombrants et d'un local déchets
- de 8 places de stationnement extérieures

Cette réalisation respectera l'ensemble des réglementations en vigueur applicable, et notamment :

- Pour l'électricité : les installations seront conformes aux recommandations de la norme NFC 15.100 et NFC 14.100
- Pour l'isolation thermique et acoustique, respect des exigences de la NRA (nouvelle réglementation acoustique) et la RT 2012 (thermique).
- Les caractéristiques techniques générales de vente sont conformes à la réglementation RT 2012 (selon étude du BET thermique)

Sont annexés au présent descriptif :

- La note de calcul thermique réalisée par le bureau d'étude ETC.
- Le détail des surfaces
- Le plan de vente

1.1. PREAMBULE

Seront admises de plein droit, toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur (tel que déplacement de gaines techniques, caisson, soffite ou faux-plafond, etc....) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de parfaire, soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur, en accord avec l'Architecte.

Le Constructeur pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau, ou en cas de force majeure ou cause légitime, notamment :

- règle administrative contraignante,
- règlement judiciaire, liquidation de biens, cessation d'activité d'entreprise ou de fournisseur
- arrêt de fabrication, défaut d'approvisionnement ou retard d'approvisionnement d'un matériau,
- qualité insuffisante du matériau prévu ou livré etc.
- et plus généralement, si les impératifs techniques ou réglementaires le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle dispositions de prestations prévues

Le tout, à condition qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de qualité pour l'acquéreur

En outre, l'acquéreur ne pourra, en aucun cas, ce qu'il reconnaît expressément, réclamer, au cas où il est écrit qu'une prestation est prévue avec une variante, l'une ou l'autre de la prestation ; car si cette disposition a été exprimée, c'est qu'elle correspond à un impératif technique.

Le client reconnaît cette clause comme essentielle, sans laquelle le constructeur n'aurait pas contracté

1.2. PRESENTATION DU PROGRAMME

Site

L'opération est située à CAUDEBEC-EN-CAUX, Rue John F. Kennedy.

Programme

Construction d'un ensemble immobilier de 18 appartements collectifs, 20 garages intérieurs.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DU BATIMENT

2.1. INFRASTRUCTURE

2.1.1. Terrassement

- Fouilles en déblais avec évacuation des terres en excédent et mise en remblais des terres disponibles nécessaires pour réalisation d'une plateforme.

2.1.2. Fondations

- Fondations profondes en béton armé suivant les conclusions du rapport de sol et calcul du BET Structure.

2.1.3. Infrastructures

- Planchers d'infrastructure entre points d'appui, en dalles pleines en béton armé y compris isolation thermique (Epaisseur de plancher et résistance de l'isolant suivant étude des BET)

2.2. MURS ET OSSATURE

2.2.1. Murs

- Murs en voiles béton armé pour l'ensemble des refends, les murs en parties enterrés et pour la gaine d'ascenseur. Epaisseur des refends suivant réglementation acoustique et thermique.
- Murs en maçonneries de briques isolante terre cuite de 0.20 m d'épaisseur ($R \geq 1.00 \text{m}^2 \cdot \text{K/W}$) pour les murs de façades.

2.2.2. Planchers

- Planchers d'étages et terrasses en béton armé, constitués de dalles pleines coulées sur place, épaisseur suivant étude technique.

2.2.3. Balcons/terrasses

- Planchers de balcon et terrasses en béton armé, constitués de dalles pleines coulées sur place, épaisseur suivant étude technique. Dessus dressé et lissé, caillebotis au droit des menuiseries. Habillage des nez de balcons par le vitrage du garde-corps et d'une couverture en alu sur acrotère pour les terrasses.
- Finition des sols de balcons et terrasses par dalles sur plots 50x50.
- Gestion des eaux pluviales pour les balcons et terrasses par descente EP.

2.2.4. Ouvrages divers en béton armé

- Poutres et poteaux en béton armé avec coffrage et armatures.

- Escalier préfabriqué desservant l'ensemble des niveaux
- Seuils et appuis de fenêtres de type préfabriqué

2.2.5. Assainissement

- Canalisation en PVC sous la dalle du rez-de-chaussée pour évacuation des eaux usées et vannes.

2.3. ETANCHEITE

2.3.1. Etanchéité toits et terrasses

- Etanchéité des terrasses inaccessibles de type bicouche avec autoprotection minérales ou protections meubles par gravillons y compris traitements des points singuliers et gestion des eaux pluviales.
- Etanchéité des terrasses accessibles de type bicouche avec protection dalles 50x50 sur plots réglables y compris traitements des points singuliers et gestion des eaux pluviales.
- Ventilations primaires des chutes
- Sorties de ventilation mécanique et de la gaine d'ascenseur
- Tuyaux de descentes extérieures en zinc.
- Désenfumage à l'aplomb des cages d'escalier par fenêtre de toit de 1 m² de section utile

2.4. FACADES

Les façades du bâtiment recevront selon les dispositions définies dans le permis de construire :

- Enduit monocouche projeté teinté en façades d'aspect et teinte à définir,
- Revêtement en enduit matricé suivant plans de façades.
- Bardages en bois (Type REDCEDAR ou équivalent).
- Peinture décorative sur les balcons et ouvrages en béton apparents.

2.5. MENUISERIES EXTERIEURES & METALLERIE

2.5.1. Menuiseries extérieures

Menuiseries extérieures en PVC Blanc ouvrant à la française avec vitrage isolant et classement AEV, et en ALUMINIUM blanc pour les fenêtres coulissantes.

Les menuiseries seront sous Avis Technique avec double vitrage peu émissif type Planitherm Futur à lame d'Argon 4+16+4 - $U_w \leq 1.60 \text{ W/m}^2 \text{ K}$

Volets roulants avec tablier Aluminium en coffre tunnel intégrés à la maçonnerie sur toutes les baies à commandes électriques (Les menuiseries de largeur supérieur à 1.80 m recevront des volets roulants en aluminium laqué dans la même teinte que les ouvrages en PVC)

2.5.2. Porte

Porte palière d'accès au logement isolante posé en applique intérieur aspect lisse avec âme isolante, serrure de sûreté à cylindre avec 5 points de fermeture, microviseur, joints d'étanchéité, poignée aluminium et seuil plat.

2.5.3. Métallerie

- Ensemble des halls d'entrée en profilés d'acier laqué renforcé avec verrouillage par ventouses électromagnétique, ferrage sur pivot.
- Garde-corps extérieurs en aluminium laqué avec vitrage sablé blanc, remplissage complet sous lisse, main courante et montant raidisseur rectangulaires, suivant plans et dispositions du permis de construire.
- Main courante dans escalier en aluminium laqué sur écuyers

3. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

3.1. SOLS ET PLINTHES

3.1.1. Revêtements de sols des appartements

- Revêtement de sols en carrelage grès cérames U4P3E3C2, de format 45x45 cm posé collé sur chape liquide de 50mm, posée sur mousse isolante projetée 65mm et plinthes assorties pour les séjours, cuisines, dégagements, buanderies, Salles de bains et WC.
- Revêtement de sols stratifiés avec sous couche acoustiques et plinthes assorties pour les chambres et placards attenants.

3.1.2. Plinthes et divers

Barres de seuil semi-bombées en aluminium à chaque changement de revêtement.
Réalisation de renformis de douches carrelés suivant cas.

3.1.3. Faïence

Carreaux en grés, coloris à choisir dans la gamme présélectionnée

- a) sur 2.00m de hauteur au droit des baignoires et/ou des douches y compris retours éventuels.

3.2. MENUISERIES INTERIEURES, CLOISONS, DOUBLAGE

3.2.1. Blocs portes

- Portes à âme alvéolaire pour cloisons sèches y compris garnitures de portes en aluminium avec bec de cane pour les portes des séjours, bec de cane à condamnation pour les portes des salles de bains et WC, bec de cane et serrure pêne dormant demi-tour pour les portes des chambres.

3.2.2. Portes, trappes et divers

- Trappes de visite des gaines techniques en agglomérés.
- Façades de placards a portes coulissantes type SOGAL ou similaire en mélaminé de 10 m/m d'épaisseur avec système anti- déraillement, rails, profils d'encadrement, d'une tablette et tringle porte manteaux. Aménagements des placards de largeur supérieure à 0.90 m par tablettes et penderies (1/3 tablettes et 2/3 penderie)

3.2.3. Cloisons doublages

- Doublage périphérique de type demi-stil, compris laine de verre de 120mm avec un $R=3.42m^2K/W$ et plaque de plâtre BA13 conformément aux calculs thermiques.

- Cloisons du type PLACOSTIL de 72 mm ou similaire pour les cloisonnements des appartements.
- Cloisons en fond de gaine électrique en Placostil ou similaire.
- Doublage thermo-acoustique entre logements et gaines ascenseur/escalier par complexe en laine de roche et plaque de plâtres pose collés de type CALIBEL ou similaire.
- Plafonds droits en plaques de plâtre sur ossature STIL ou similaire

3.3. PEINTURE

3.3.1. Peintures intérieures

3.3.1.1. Plafonds horizontaux

- Travaux préparatoires, 2 couches de peinture acrylique
 - a) peinture velours : pièces sèches
 - b) peinture velours : pièces humides.

3.3.1.2. Murs des pièces humides et sèches

- Travaux préparatoires, 2 couches de peinture acrylique
 - a) peinture velours : pièces sèches
 - b) peinture hydrofuge velours : pièces humides.

3.3.1.3. Menuiseries en bois et portes

- Travaux préparatoires, 2 couches peinture acrylique velours.

3.3.1.4. Parties métalliques

- Travaux préparatoires, 2 couches peinture acrylique velours.

3.4. EQUIPEMENTS INTERIEURS

3.4.1. Equipements sanitaires et plomberie

3.4.1.1. Eau froide

Réseau depuis gaine palière en tubes multicouche avec robinets d'arrêt, distribution intérieure des appartements et raccordements des appareils.

3.4.1.2. Eau chaude

Depuis chaudière gaz individuelle dans appartements distribution intérieure des appartements en tube multicouche et raccordement des appareils.

3.4.1.3. Vidanges des appareils

Réalisées en PVC

3.4.1.4. Attentes diverses

Réalisées en PVC y compris siphon pour machines à laver, lave-linge et évacuation de la chaudière gaz.

3.4.1.5. Production d'eau chaude

Par chaudière gaz individuelle à condensation compris raccords et vidange. Volumes et puissance suivant note thermique.

3.4.2. Appareils sanitaires

3.4.2.1. WC PMR suspendu

cuvette suspendu en céramique blanc traitement anticalcaire de marque GEBERIT ou similaire, réservoir attenant complet à double chasse 3/6 litres, fixations au sol, abattant double thermodur recouvrant à charnières inox et frein de chute

3.4.2.2. Meuble vasque

Meuble à poser 2 portes et 2 tiroirs en panneaux de particules mélaminés brillant 81x46x82.5, compris pieds réglables et plinthes fixées, modèle MOTRIL 800 ou similaire.

Plan vasque (ou vasque) porcelaine à encastrer ou à poser par le dessus avec trop plein.

Robinetterie mitigeuse monotrou NF finition chrome, à 2 disques céramique, aérateur cascade anticalcaire, technologie corps froid, embase métal, flexibles, tirette et vidage à clapet rentrant, bonde siphon métal.

Miroir, ép. 3mm, avec éclairage LED intégré classe II IP44

3.4.2.3. Baignoires

Baignoire 170 * 70 cm acrylique, 166 à 196 litres, fond plat et parois latérale réduites et verticales côté douche, accoudoirs moulés côté bords, piètements métalliques à vérins réglables renforcés. Robinetterie bain-douche mitigeuse monotrou, finition chrome, à 2 disques céramique, inverseur à retour automatique avec clapet anti-retour, aérateur cascade anticalcaire, limiteur de température et de débit, embase métal, flexibles et douchette anticalcaire. Habillage faïence avec trappe de visite.

3.4.2.4. Douche

Receveur extra-plat encastré 90x90 en céramique, fond anti-glissement.

Robinetterie douche mitigeuse thermostatique NF, finition chrome, à cartouche thermostatique à cire dilatable, clapet anti-retour, limiteur de température intégré et de débit 50% déverrouillable, avec flexible et douchette à économie d'eau.

Bonde siphonoïde chromée pour évacuation

porte pivotante pour ouverture extérieure, en verre transparent traité anticalcaire de 8 mm, profilés chromés, fermeture avec bille réglable, extensible, hauteur 195 cm. Mise en place d'une paroi fixe du même type.

3.4.3. Electricité

3.4.3.1. Généralités

Installations du type encastré dans les logements conforme NFC 15.100

Nature du courant : 220 volts.

Comptage placé à l'intérieur des gaines techniques E.D.F. situées sur paliers pour le bâtiment de logement collectif.

Tableau disjoncteur et coupe circuits du type encastré, placé dans des coffres visitables dans les logements.

3.4.3.2. Répartition des points lumineux et des prises de courant

Entrée	1 sonnette et bouton poussoir à l'entrée 1 centre douille DCL, va et vient 1 prise de courant 10/16 A Bip+T 1 prise communication
Dégagement	2 ou 3 centre douille DCL, va et vient 1 prise de courant 10/16 A Bip+T
Salle de bains	1 centre douille DCL, simple allumage 1 prise de courant 10/16 A Bip+T 1 alimentation éclairage intégré au miroir
W.C.	1 centre douille DCL, simple allumage 1 prise de courant 10/16 A Bip+T
Cuisine	1 centre douille DCL, simple allumage. 1 attente électrique pour point lumineux mural 6 prises de courant 10/16 A Bip+T 3 prises de courant lignes directes 20 A + T 1 connecteur 32 A + T 1 prise communication
Séjour	1 centre douille DCL, va et vient 5 prises de courant 10/16 A Bip+T + 1 prise supplémentaire par tranche de 4m ² au-delà de 20m ² 1 prise communication 1 prise télévision

Chambre(s) 1 centre douille DCL, simple allumage
3 prises de courant 10/16 A + T
1 prise communication
1 prise télévision

Balcons/terrasse

1 hublot étanche, simple allumage

3.4.4. Equipement de télécommunication

Equipement téléphone avec distribution par colonne en gaine technique et prises RJ 45 dans les séjours, cuisines et chambres de chaque logement.

Antenne collective avec distribution par câbles coaxiaux et prises dans les séjours et chambres de chaque logement.

Commande d'ouverture des portes des halls par interphonie avec plaque anti vandale et combiné intérieur

3.4.5. Chauffage

Production de chauffage par chaudière gaz à condensation individuelle. Puissance suivant note thermique. Evacuations des gaz par conduit 3CL. Régulation sur température extérieur. Contrôle de la température ambiante par thermostat d'ambiance filaire dans le séjour ou l'entrée.

Emission de chauffage par panneau acier laqué lisse rayonnant à eau chaude équipé de robinet thermostatique de variation temporel 0.41°C ou d'un robinet double réglage dans la pièce ou se trouve le thermostat d'ambiance.

Température intérieure des logements par température extérieure de - 7°, salles des bains et salle d'eau + 21°, toutes les autres pièces + 19°.

3.4.6. Ventilation mécanique contrôlée simple flux HYGROREGLABLE de type B

Par un caisson général situé en toit terrasse pour l'ensemble des appartements, gaines en acier galvanisé, bouches d'extraction hygroréglable du type ALDES - Bahia ou similaire dans cuisine, salle de bains et WC de chaque logement

Prises d'air par entrée d'air hygroréglable dans menuiseries extérieures des pièces sèches.

3.4.7. Cuisine

Coin cuisine aménagé selon modèle type « GUEUDRY », non équipé en électroménager.

ANNEXES PRIVATIVES

3.5. GARAGES INTERIEURS/CAVES

3.5.1. Porte d'accès à la zone garage

- Accès à la zone garage intérieur, par porte de garage en acier laqué, compris commande d'ouverture par émetteur radio

3.5.2. Porte de garage individuelle

- Porte de garage sectionnelle motorisée 2.40 x 2.10 ht
- Porte de garage sectionnelle motorisée 4.00 x 2.10 ht

3.5.3. Caves

Sol : Dalle béton surfacée.

Murs : Maçonnerie brute.

Plafond : Isolation avec parement en fibre de bois.

Porte métallique peinte équipée d'une serrure de sûreté avec combinaison sur organigramme.

Eclairage par appareils étanches à tubes fluorescents commandés par détecteurs de présence

3.6. BOXES EXTERIEURS

3.6.1. Structure

- Fondations en béton armé suivant les conclusions du rapport de sol compris fouilles et terrassements
- Infrastructure et parois de façades en maçonnerie d'aggloméré creux de 20 ou 15 cm

3.6.2. Charpente - Couverture - Bardage

- Charpente bois en fermettes pré-usinées réalisées en sapin du Nord traité.
- Couverture en profils d'aluminium laqué façon joint debout compris profils de finitions et accessoires
- Evacuation des eaux pluviales par gouttières et tuyaux de descente en zinc.

3.6.3. Porte

- Porte de garage sectionnelle motorisée.

3.6.4. Electricité

- Luminaire étanche commandé par détecteur de présence avec minuterie
- 1 PC10/16A + T étanche

3.7. PARKINGS EXTERIEURS

3.7.1. Sols

- Revêtement en enrobé noir sur forme tout venant compactée avec bordures béton en périphérie.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1. HALL D'ENTREE

4.1.1. Sols

Carrelage en carreaux de grés cérame 45 x 45, pose collée avec plinthes à gorge assorties au carrelage.

Les carrelages devront avoir un classement UPEC : U4 P4 E3 C2

Tapis essuie pieds.

4.1.2. Parois

Revêtement en peinture décorative.

Mise en place de miroirs

4.1.3. Plafonds

Faux plafonds en plaque de plâtres perforé compris mise en peinture

4.1.4. Aménagements divers

Fourniture et pose d'ensemble de boîtes aux lettres collectives encastrées, conforme à la Norme NFD 27.404.

Panneau d'affichage avec porte vitrée

Poubelles au droit des boîtes aux lettres avec couvercle

Mise en place d'une signalétique extérieure et intérieure

4.1.5. Equipement électrique

Eclairage intérieur par spots intégrés dans les faux plafonds

Eclairage extérieur par hublot anti vandale sur minuterie crépusculaire.

prises de courant 10/16 A+T.

4.1.6. Porte d'accès

Ensemble vitré avec profils en aluminium ou acier laqué, double vitrage de sécurité, pivots, système de contrôle VIGIK et ferme porte

4.1.7. Contrôle d'accès

Fourniture et mise en œuvre d'un système de contrôle d'accès adapté à la Norme Handicap du type COMELIT IMMOTEC VIDEOPHONIE ou similaire avec platine d'appel, combinés, écran et tous accessoires.

4.2. CIRCULATION DU RDC

4.2.1. Sols

Carrelage en carreaux de grés cérame 45 x 45, pose collée avec plinthes à gorge assorties au carrelage sur chapes acoustique.

4.2.2. Parois

Revêtement en peinture décorative avec verni de protection.

4.2.3. Plafonds

Faux plafonds acoustique en dalles 600 x 600 mm sur ossatures.

4.2.4. Porte d'accès

Portes coupe-feu $\frac{1}{2}$ heure à âme pleine avec parements prépeints et ferme porte hydraulique.

4.2.5. Tableau d'affichage

Panneau d'affichage avec porte vitrée

4.2.6. Equipement électrique

Eclairage par downlight LED commandés par détecteurs de présence.
1 prise de courant 10/16 A+T.

4.3. CIRCULATIONS D'ETAGE

4.3.1. Sols

Sols en PVC souple ou moquette.

4.3.2. Parois

Revêtement en peinture décorative avec verni de protection.

4.3.3. Plafonds

Faux plafonds acoustique en dalles 600 x 600 mm sur ossatures.

4.3.4. Porte d'accès

Portes coupe feu $\frac{1}{2}$ heure à âme pleine avec parements prépeints et ferme porte hydraulique.

4.3.5. Equipement électrique

Eclairage par downlight LED commandés par détecteurs de présence.
1 prise de courant 10/16 A+T.

4.4. CAGES D'ESCALIERS

4.4.1. Sols

Sols, Habillages de marche et contremarche en PVC.

4.4.2. Parois

Revêtement en peinture de type gouttelettes.

4.4.3. Plafonds

Application de 2 couches de peinture acrylique mate.

4.4.4. Porte d'accès

Portes coupe-feu $\frac{1}{2}$ heure à âme pleine avec parements prépeints et ferme porte hydraulique.

4.4.5. Equipement électrique

Eclairage par hublot étanche IP65 commandé par détections de présence .

4.5. LOCAUX COMMUNS

4.5.1. Local Encombrants

Sol : Carrelage 20/20 cm posé à bords de mortier compris plinthes à gorges assorties au carrelage compris siphon de sol.

Murs : Faïence mural 20/20 cm sur 1.20 m de hauteur et application de 2 couches de peinture acrylique brillante en partie haute.

Plafond : plafond en polystyrène avec finition laine de bois

Porte métallique peinte équipée d'un ferme-porte et d'une serrure de sûreté avec combinaison sur organigramme.

Eclairage par appareils étanches à tubes fluorescents commandés par minuterie, compris une prise de courant étanche.

Mise en place d'un robinet de puisage avec siphon de sol en pied

4.5.2. Local entretien

Sol : Carrelage en carreaux de grés cérame 20 x 20, pose collée avec plinthes assorties au carrelage compris siphon de sol.

Murs : Application de 2 couches de peinture acrylique satinée.

Plafond : Application de 2 couches de peinture acrylique satinée.

Porte isoplane à âme pleine peinte équipée d'un ferme-porte et d'une serrure de sûreté avec combinaison sur organigramme.

Eclairage par appareils étanches à tubes fluorescents commandés par minuterie, compris une prise de courant étanche.

Appareillages :

- Robinet de puisage.

- Poste d'eau céramique avec grille support pour seau

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1. ASENSEURS

Ascenseur à machinerie embarquée, de charge 630 kg avec cabine, sol carrelage, miroir, porte palières, barres d'appuis et anneaux d'accrochage

5.2. TELECOMMUNICATIONS

Raccordement au réseau du domaine public, via un regard béton situé en limite de propriété

5.3. ALIMENTATION EN EAU

Raccordement au réseau du domaine public, via un compteur enterré, situé en limite de propriété

5.4. ALIMENTATION EN ELECTRICITE

Raccordement au réseau du domaine public par l'intermédiaire d'un coffret situé en limite de propriété.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1. VOIRIES ET PARKINGS

6.1.1. Voie d'accès

Voie d'accès en enrobé noir sur forme tout venant avec bordures béton de part et d'autre.

6.1.2. Chemins d'accès aux entrées

Chemins d'accès réalisés en béton balayé ou désactivé.

6.1.3. Place de Parking

Parking en enrobé noir sur forme tout venant avec bordures béton de part et d'autre, signalétiques PMR et matérialisation des places par lignage.

6.2. ESPACES VERTS

6.2.1. Arbres et arbustes

Plantations d'arbres et d'arbustes conformément au plan de masse du permis de construire.

6.2.2. Engazonnement

Reprise et régalage de la terre végétale avec modelage, amendement et engazonnement.

6.3. CLOTURES

Au périmètre de la parcelle, clôtures en grillage simple torsion.

6.4. ECLAIRAGE EXTERIEUR

Eclairage extérieur par candélabres reliés par un réseau de câbles en tranchée compris armoire de commande.

6.5. RESEAUX DIVERS

6.5.1. Eau

Citerneau en béton enterré pour compteur général en limite de propriété.

6.5.2. Electricité

Coffret de coupure avec embase téléreport conforme aux spécifications EDF.

6.5.3. Eaux usées et vannes

Raccordement sur les égouts public en limite de propriété par canalisations PVC en tranchée.

6.5.4. Télécommunications

Raccordement au réseau du domaine public via une chambre de tirage en limite de propriété.

6.5.5. Gestion des Eaux Pluviales

Epannage des eaux pluviales à la parcelle.

6.5.6. Aire de colonnes enterrées

Réalisation d'une aire de colonnes enterrées en acier comprenant les colonnes de collectes, les bornes d'introduction, les réceptacles, la plate-forme de sécurité (avec garde-corps relevable) et les aménagements périphériques et signalétiques.

APPLICATION DE LA PRESENTE NOTICE DESCRIPTIVE :

Les prescriptions décrites dans la présente notice sont données à titre indicatif.

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter toutes modifications par des prestations similaires ou équivalentes pour répondre à des problèmes d'ordre technique.

Les tolérances d'usage seront admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces.